

# Commune de Gréalou

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 26 Janvier 2023

- - -

Le 26 Janvier 2023 à 20h, se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 20 Janvier 2023 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

### **Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :**

M. Gilles BELLIVIER, Mme Mélanie FAGES, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

**Étaient absents, les conseillers municipaux** suivants : - Mme Mélanie FAYET, M. Emmanuel SAILLY,

**Pouvoirs : -1**

**Nombre de conseillers en exercice : 11    Nombre de conseillers présents : 9    Votants : 10**  
Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

**Accueil des participants** - **Michel VÉDRUNE**

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Mélanie FAGES est nommée secrétaire de séance.

**1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal** - **Michel VÉDRUNE**

Le procès-verbal du conseil municipal du 13 décembre 2022 a été transmis aux conseillers pour corrections  
(Rappel compte rendu en annexe)

✓ **Le PV est approuvé par 10 voix pour 0 abstentions 0 voix contre**

**2. Autorisation donnée au maire pour la signature d'une promesse de bail avec la société ENOE, dans le cadre du projet de parc photovoltaïque -Michel Védrune**

L'avancée des discussions avec l'entreprise ENOE nous permet d'envisager prochainement une signature de promesse de bail. Une rencontre ENOE/SEM/commune de Gréalou est prévue pour le 20 février (le document « projet de promesse de bail » vous a été transmis.

(Le doc projet de délibération est porté en annexe.)

SEM (Société Economie Mixte sert à soutenir les collectivités à porter des projets économiques) pris le 20 février 2023.

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

**3. Remise en état du dolmen de Pech Laglaire 1 - Jacques FOUCHER**

La proposition de remise en état du dolmen de Pech Laglaire 1 a été étudiée lors de notre précédent conseil. Vincent Ard qui pilote les fouilles nous demande de valider ce document par une délibération afin de pouvoir défendre ce dossier auprès des services des monuments historiques.

(Rappel proposition de remise en état en annexe)

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

**4. Plan comptable M57 ; fongibilité des crédits - Michel VEDRUNE**

Le nouveau plan comptable M57 autorise une fongibilité des crédits (virements de crédits) dans la limite de 7.5 % du budget voté sans Décision Modificatives (hors dépenses de personnel) en remplacement des dépenses imprévues qui n'existeront plus dans les budgets M57. Cette possibilité doit être validée au niveau communal par une délibération.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

**5. URBANISME : Délégation de signature au 1<sup>er</sup> adjoint pour la signature de documents liés au maire ou à sa famille (risques de conflits d'intérêt) - Michel VEDRUNE**

La délégation générale de signature donnée en début de mandat au 1<sup>er</sup> adjoint n'est pas suffisante dans le cadre de la protection des conflits d'intérêts. Une délégation spécifique doit être donnée pour y remédier

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

**6. URBANISME Dossiers électrification FAU et LAFFERRAIRE - Michel VEDRUNE**

Ces dépenses doivent faire l'objet d'un amortissement sur un an.

Cette inscription en amortissement doit faire l'objet d'une délibération.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

**7. TRAVAUX LOGEMENT ECOLE remboursement des prêts relais - Michel VEDRUNE**

Les prêts relais ouverts dans le cadre des travaux n'ont été consommés qu'à hauteur de 2 fois 1000 Euros (obligatoire pour l'ouverture du crédit). Nous avons la possibilité de solder ces deux prêts par remboursement anticipé.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

**8. PROJET AUBERGE : Création d'une commission travaux - Nathalie MASBOU**

Cette commission aura pour vocation d'assurer le lien entre tous les acteurs de ce projet, notamment au moment de la réalisation des travaux.

**Cette commission sera composée de : Nathalie MASBOU, Emmanuel SAILLY, Michel VEDRUNE, Jean-Marc LACROIX, Serge GALES et Jacques FOUCHER**

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

**9. PROJET AUBERGE : Autoriser le maire à lancer la consultation pour le recrutement d'un maitre d'œuvre - Nathalie MASBOU**

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

**10. PROJET AUBERGE : Demande préemption urbain auprès du Grand Figeac - Nathalie MASBOU**

La compétence urbanisme étant déléguée au Grand Figeac, nous devons faire une demande auprès de celui-ci afin d'ouvrir un droit de préemption sur la commune pour permettre à l'EPF se préempter si nécessaire.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

**10. PERSONNEL : recrutement d'un emploi aidé pour remplacement de Marie - Michel VEDRUNE**

- ✓ Pôle emploi propose des emplois aidés à 40% (contrats PEC). Cap Emploi va aussi proposer des candidats.

Le conseil va étudier les CV de CAP emploi et de pôle emploi avant de recevoir les candidats

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

**12. PERSONNEL : recrutement d'un emploi aidé pour palier à l'arrêt maladie de Pascal - Michel VEDRUNE**

Proposition d'embaucher une personne polyvalente pour l'entretien de la commune (factotum) et qui pourrait travailler à l'école (à la cantine, à la garderie...) 26 heures semaine Une candidature Gréaloise est en cours d'examen.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

## **12. Questions diverses**

### **- achat de panneaux de rue pour les voies du lotissement**

La mairie va demander un devis pour des plaques de rue et des plaques de numéro pour les habitations qui n'en n'ont jamais reçu. Pour ceux qui souhaitent en commander de nouveaux ils pourront profiter de la commande mais devront les financer.

### **- convention SDIS/ESCORT.**

Le SDIS a délégué la cartographie des éléments de lutte contre les incendies à la société ESCORT. La commune doit fournir les coordonnées des personnes (conseillers) qui pourront avoir accès à ces documents

Odile LACROIX, Gilles BELLIVIER et Jacques FOUCHER

### **- Renouvellement du contrat de Christelle**

Renouvellement jusqu'en fin juin 2023

- **Le mari de Sabine LEVASSEUR est décédé** (secrétaire de mairie remplaçante) .
- La mairie à fait part de ses sincères condoléances auprès de Sabine.

**La séance s'est terminée à 22h00.**

**Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 2 mars à 20h, à la mairie.**

**Il clôt la séance.**

A Gréalou, le 23/01/2023

La secrétaire de séance :  
Mélanie Fages

Le Maire :  
Michel VÉDRUNE